



Présentation

Comprimé à 20 mg, de couleur vert-pâle

Depuis 2013, SEMAP n'est plus disponible dans les pharmacies en ville (rupture de stock prolongée). De ce fait est mis à disposition dans les pharmacies hospitalières (« rétrocession ») le médicament ACEMAP (qui correspond à la même substance et au même dosage que SEMAP).

Conservation

Conserver votre médicament dans son étui et à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Les antipsychotiques sont prescrits pour soulager la souffrance psychique. Ils ne modifient pas la personnalité mais au contraire vont vous permettre de la retrouver. Ils vous aident à vous rassembler à l'intérieur de vous et à gérer votre vie quotidienne. Ils calment la tension intérieure, l'angoisse et l'agressivité.

Ils réduisent ou suppriment les désordres de la pensée (délires, hallucinations, sensations étranges). Ils vous aident à garder le contact et à communiquer avec les autres. Leur utilisation n'entraîne pas de dépendance.

Ce médicament occupe une place importante dans votre projet de soins en vous aidant à diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie. Mais le médicament n'est pas suffisant pour assurer à lui seul votre rétablissement. Il est aussi nécessaire de bénéficier d'un accompagnement adapté reposant sur le lien avec les soignants, vos proches et les professionnels du social.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris une fois par semaine, le même jour, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance.

Avalez les comprimés avec un grand verre d'eau, sans les croquer, en position assise ou debout.

Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

S'il s'agit simplement d'un oubli de prise à l'horaire habituel, mais qu'il vous est encore possible de prendre le traitement sur le jour conventionnel de prise, prenez immédiatement le traitement.

Si le jour de prise est passé, prenez conseil auprès de votre médecin ou pharmacien.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Les effets indésirables des antipsychotiques sont variables en fonction de chaque médicament ; ils peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre. Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, parlez-en à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

La liste suivante fait mention d'effets indésirables parmi les plus fréquemment rencontrés ; d'autres effets plus rares peuvent apparaître (voir notices complètes) ; parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Tremblements, rigidité, contractures musculaires (crampes)	Parlez-en au médecin pour adapter le traitement, ou corriger ces effets.
Somnolence, baisse de vigilance	Évitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en à votre médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur répartition dans la journée.
Troubles hormonaux : perturbation des règles, petits saignements, gonflement mammaire, écoulement de lait...	Parlez en à votre médecin ou pharmacien.
Troubles sexuels : diminution du désir, troubles de l'érection, troubles de l'éjaculation...	Parlez en à votre médecin ou pharmacien.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant (le plus souvent transitoire et en début de traitement)	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.

Que surveiller pendant le traitement ?

Le poids

Certains neuroleptiques peuvent entraîner une prise de poids. Certains patients grossissent, d'autres pas.

Pour éviter une surcharge pondérale, il convient dès le début du traitement, de surveiller régulièrement son poids (une fois par semaine le

premier mois, puis mensuellement), d'éviter les sucreries, les boissons sucrées, les grignotages entre les repas, de pratiquer une ou des activités physiques. Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique.

Le cœur

Certains antipsychotiques impliquent une surveillance cardiologique, la réalisation d'un ECG s'avère alors nécessaire, demandez l'avis de votre médecin.

Les dents

Faites-les surveiller régulièrement car ce médicament favorise l'apparition de caries. Il est recommandé de se brosser les dents si possible après chaque repas, et au moins une fois par jour, avant le coucher.

La peau

Evitez de vous exposer au soleil. Utilisez une crème écran total indice 50 et portez un tee-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil avant toute exposition.

Les signes d'alerte

Prévenir immédiatement votre médecin en cas d'apparition brutale de fièvre, forte transpiration, pâleur, rigidité musculaire ou accélération des battements du cœur.

Quelles précautions observer ?

Hygiène de vie

Evitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants comme le café, thé, cola et drogues.

L'alcool

La prise d'alcool est contre indiquée, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Par la suite, une consommation très modérée est possible. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues

La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments

Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines

Soyez très prudent. Demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Projet de grossesse

Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.